



ASSEMBLÉE NATIONALE

15ème législature

Situation des chrétiens du Liban

Question écrite n° 43644

Texte de la question

M. Thibault Bazin attire l'attention de M. le ministre de l'Europe et des affaires étrangères sur la situation au Liban et notamment les nombreuses menaces qui pèsent sur les chrétiens dans ce pays. Ce pays subit en effet une détérioration continue de sa situation économique, sociale et humanitaire. La double explosion du port de Beyrouth du 4 août 2020 a particulièrement frappé les quartiers chrétiens. Si tous les Libanais ont été affectés par ses répercussions, la communauté chrétienne en a été la principale victime en matière de pertes humaines et économiques. Leur sécurité est, de plus, mise à mal dans les villages frontaliers. Ces phénomènes successifs ne peuvent que pousser les chrétiens du Liban à quitter leur pays. Cette émigration massive ne pourrait que contribuer à déstabiliser encore plus ce pays, qui repose sur le pluralisme et la coexistence. La France a su se mobiliser pour aider économiquement la population libanaise à travers la reconstruction et la préservation du patrimoine, l'accès à l'alimentation, le soutien au secteur médical et sanitaire, le soutien aux écoles et au secteur éducatif. La France a su aussi agir pour réunir à trois reprises la communauté internationale avec les Nations unies pour discuter de l'avenir de ce pays. Il vient cependant lui demander ce que la France fait ou peut faire pour garantir l'avenir des chrétiens libanais dans leur pays.

Texte de la réponse

La détérioration continue de la situation économique du Liban est alarmante. La population libanaise subit de plein fouet les conséquences d'une crise multiforme dont elle n'est pas responsable. La France est au rendez-vous de ses engagements avec le Liban. Plus de 85 millions d'euros ont été engagés au Liban au cours de l'année 2020 et plus de 100 millions d'euros vont l'être entre août 2021 et août 2022, comme annoncé par le Président de la République le 4 août 2021, lors de la conférence internationale de soutien au Liban, organisée à l'initiative de la France. La France tient ses promesses dans les quatre domaines prioritaires identifiés : reconstruction et de préservation du patrimoine, en particulier pour les quartiers directement exposés aux conséquences de l'explosion du 4 août 2020, accès à l'alimentation, soutien au secteur médical et sanitaire, et soutien aux écoles et au secteur éducatif. Ce dernier axe représente une priorité majeure pour la France, avec 64 millions d'euros de soutien entre 2020 et 2021. Cela comprend notamment le soutien au réseau d'enseignement français (27 millions d'euros au bénéfice de plus de 50 établissements, y compris en rénovation du bâti et en soutien aux familles), mais également le soutien à la formation professionnelle et à l'accès à l'emploi des jeunes, ainsi que l'appui de l'action de l'UNICEF au Liban. La France soutient également les écoles chrétiennes francophones, via le Fonds pour les écoles d'Orient, créé en 2020 à la demande du Président de la République, abondé conjointement et cogéré par le ministère de l'Europe et des affaires étrangères (MEAE) et par l'Œuvre d'Orient. Cet instrument a permis de soutenir près de 200 écoles en 2020 et 2021, dont plus d'une centaine au Liban, qui a bénéficié de l'essentiel des crédits. Le 1er février, le Président de la République a annoncé le doublement de ce Fonds, les contributions du MEAE et de l'Œuvre d'Orient étant portées, l'une et l'autre de 1 à 2 millions d'euros par an. L'action de la France vise également à mobiliser nos partenaires régionaux et internationaux. Le Président de la République a réuni la communauté internationale à trois reprises, le 9 août et le 2 décembre 2020, puis le 4 août 2021, avec les Nations unies. Le montant total des annonces

formulées à l'occasion de cette troisième conférence dépasse 325 millions d'euros pour l'année à venir, dont 100 pour la France. La France continue de réaffirmer ses exigences et ses attentes - qui sont également celles de la population libanaise et de la communauté internationale - vis-à-vis des autorités libanaises : la mise en œuvre urgente des réformes pour sortir le Liban de la crise et l'organisation d'élections législatives impartiales et transparentes à la date prévue du 15 mai 2022.

Données clés

Auteur : [M. Thibault Bazin](#)

Circonscription : Meurthe-et-Moselle (4^e circonscription) - Les Républicains

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 43644

Rubrique : Politique extérieure

Ministère interrogé : [Europe et affaires étrangères](#)

Ministère attributaire : [Europe et affaires étrangères](#)

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [18 janvier 2022](#), page 267

Réponse publiée au JO le : [29 mars 2022](#), page 2107